Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 25/04/2025

COMPALIA rappelle Garcinia cambogia

- Noms des modèles ou références concernés : **Garcinia cambogia de Compalia**
- Marque : **COMPALIA**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Boite de 180 gélules**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/11/2018 au 16/04/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Site web : www.compalia.fr**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire du 15 avril 2025, publié au journal officiel du 17/04/25, suspendant pour un an la commercialisation de tous les produits contenant des extraits de Garcinia cambogia**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**
- Description complémentaire du risque : **Des risques hépatiques, cardiovasculaires et digestifs.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 14 juillet 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre